

RÈGLEMENT 469
ANNEXE A
ADMINISTRATION GÉNÉRALE

		Coût unitaire	Taxable
1.	Coût du plan général des rues ou de tout autre plan	4.10 \$	OUI
2.	Épinglette sur bouton	2.61 \$	OUI
3.	Calendrier de la ville	3.04 \$	OUI
4.	Autres articles en vente	Prix coûtant PLUS 25%	OUI
5.	Autres certificats	5.22 \$	NON
6.	Copie ou extrait du rôle d'évaluation	par unité d'évaluation 0.49 \$	NON
7.	Copie de règlement municipal	par page, maximum 35 \$ 0.41 \$	NON
8.	Copie du rapport financier	3.30 \$	NON
9.	Reproduction de la liste des contribuables ou habitants	par nom 0.01 \$	NON
10.	Reproduction de la liste des électeurs ou des personnes habiles à voter lors d'un référendum	par nom 0.01 \$	NON
11.	Page photocopiée autre que les documents décrits aux articles 8 à 12	0.41 \$	OUI
12.	Page dactylographiée ou manuscrite	4.10 \$	NON
13.	Frais pour paiement refusé par l'institution financière	50.00 \$	NON
14.	Reproduction d'un document sur audiocassette	16.25 \$ PLUS par heure d'enregistrement 45.25 \$	NON
15.	Reproduction d'un document sur CD-ROM	16.50 \$	NON
16.	Reproduction d'un document sur clé USB	16.50 \$	NON
17.	Photographie	Format 8" X 10" 6.50 \$ Format 5" X 7" 5.00 \$	NON

RÈGLEMENT 469
ANNEXE A
ADMINISTRATION GÉNÉRALE

**Coût
unitaire Taxable**

18.	<p>Médaille pour les animaux</p> <p>La Ville participe à la Régie intermunicipale des services animaliers de la Vallée du Richelieu (RISAVR). La RISAVR fournit les services de contrôle animalier sur le territoire de la ville et perçoit les revenus provenant des médailles et des autres services qu'elle fournit.</p> <p>L'enregistrement est requis à la suite de l'acquisition d'un animal ou lors de l'emménagement dans la ville 15 jours suivant l'arrivée de l'animal au foyer.</p> <p>Le renouvellement de l'enregistrement doit se faire chaque année, à la date d'anniversaire du premier achat.</p> <p>Chien Chat non stérilisé Chat stérilisé (preuve de stérilisation requise) Remplacement de médaille</p> <p>La médaille n'est pas transférable ni remboursable. Euthanasie d'un animal: le propriétaire doit s'adresser à un vétérinaire.</p>	<p>25.00 \$ 25.00 \$ 15.00 \$ 5.00 \$</p>	<p>NON NON NON NON</p>
19.	<p>Consultation du portail des données immobilières</p> <p>Accès public</p> <p>Accès professionnel</p> <p style="padding-left: 20px;">Ouverture de compte Rôle de taxation Relevé de taxes Cartographie</p> <p>Accès commercial</p> <p style="padding-left: 20px;">Rôle d'évaluation Rôle de taxation Cartographie</p>	<p>Gratuit</p> <p>25.00 \$ 15.00 \$ 60.00 \$ N/A</p> <p>2.25 \$ 15.00 \$ N/A</p>	<p>OUI OUI OUI</p> <p>OUI OUI</p>